

L'Abelle de la Nouvelle-Orléans

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., Limited

HUGUES J. DE LA VERGNE

PRESIDENT ET DIRECTEUR

Phone Main 3487

Bureaux: 520 rue Conti, entre Décaur et Chartres.

Entered in the second class of mail matter, at the postoffice at New Orleans, La., under Act of March 3, 1879.

L'Abelle est en vente au kiosque de journaux du "Times Square Building", à New-York.

Pour les petites annonces de demandes, ventes, locations, etc., qui se soldent au prix d'adult de 6 sous la ligne, voir une autre page du journal.

Prix de l'abonnement

Table with 2 columns: Duration (1 an, 6 mois, 3 mois) and Price for various locations (Etats-Unis, Etranger).

Prix de l'abonnement

Table with 2 columns: Duration (1 an, 6 mois, 3 mois) and Price for various locations (Etats-Unis, Etranger).

Prix de l'abonnement

Table with 2 columns: Duration (1 an, 6 mois, 3 mois) and Price for various locations (Etats-Unis, Etranger).

Chronique de la Ville

Bureau de l'Etat Civil

Naissances. Mme William A. Dill, 300 Bellevue, une fille. Mme Jackson G. Dalton, 3201 Bienville, un garçon.

Mariages. Emilie Oliver Myer et Helen Mary Dies. Arthur G. Stone et Olive Mya Owens.

FEUILLETON DE L'ABELLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

No. 11 Commencé le 2 janvier 1916.

L'Ami de Claudie

GRAND ROMAN MODERNE Par PIERRE BOREL

— Je vous aime, vous, plus que vous ne vous en doutez jamais. Et sans vouloir lui expliquer ce que signifiaient ces paroles un peu mystérieuses, il avait alors été d'une gaieté d'une exubérance... oui, d'enfant, tout en répétant avec une joie un peu énigmatique aussi: — C'est aujourd'hui que je commence à vivre et que je peux me laisser aller au charme... au charme exquise...

Le Tribunal

COUR CIVILE DE DISTRICT. Nouveaux procès.

Mme Antoinette Pons Suarez vs. Bank of Orleans and Recorder of Mortgages, mandamus. Ashford Nami vs. Mme Nazha Ariago, réclamation, \$148.50; Shearson, Hammill & Co. vs. W. A. Kitchens, saisie, \$108.88; Marjorie Realty Co. vs. Maurice E. Heilly, réclamation, \$672.50; Junius Hart Piano Co., Ltd., vs. A. O. Duffy, réclamation, \$102; H. T. Cottam & Co., Ltd., vs. A. J. Genaux, réclamation, \$90.15; Jules G. Fisher vs. Globe and Butera Fire Ins. Co. of New York City, réclamation, \$5,750; Dryades-Building and Loan Association vs. Charles E. Martin, saisie immédiate, \$254.12; Daniel D. R. Charbonnet vs. Wallace L. Walker, réclamation, \$168.75; American Brewing Co. vs. George Brown, saisie provisoire, \$135.

Successions.

Les successions suivantes ont été ouvertes jeudi: Jules Adolphe Aurouy, Wallace Arthur Harrison, Jules Hébert, Martin J. Gurler, Louis Albert Poulard et Mary E. Callahan, son épouse; Alexander Smith.

Conférence sur un sujet commercial.

Ce soir, au hall de l'Association de Commerce, le Dr. W. N. S. Stevens fera une conférence sur le thème "The Unfair Competition Section of the Federal Trade Commission Act." Ce sujet est très important pour les hommes d'affaires de toutes les classes, et le Dr. Stevens est reconnu être une autorité sur cette question. Les hommes d'affaires et le public en général, sont invités à assister à la conférence.

Officiers du Choctaw Club.

A l'élection annuelle du Choctaw Club, le Sénateur George Thoele a été élu membre du conseil de direction, en remplacement de M. Charles J. Hauer; les autres membres régus sont MM. le maire Behrman, John Fitzpatrick, C. Taylor Gauche, Thomas Connell, Arthur J. O'Keefe, James C. Henriques, Alex Pujol, Fernand White, Louis Knop, Victor Maubert, P. J. Greenan, James A. Malloy, Walter J. Verlender, E. Garland Dupre, Arthur A. Harneyer, Henry Pohman. Mercredi prochain, le conseil de direction s'assemblera et nommera M. Thomas Connell, président et Charles A. McMurray, secrétaire.

Directeurs de la "U. S. Deposit and Savings Bank".

Les actionnaires de la United States Deposit and Savings Bank, ont élu les directeurs suivants, à leur assemblée annuelle: MM. H. T. Howard, Robert Moore, William F. Pinckard, Alex. L. Black, T. H. Lyons, E. J. Demarest, T. B. McGinnis, A. B. Wheeler, Jr., Louis P. Rice, Fay S. Dean, Charles A. Parque, A. B. Wheeler, Felix F. Puig et W. L. Miltenberger.

Importations et exportations.

Le rapport pour le mois de décembre, du collecteur fédéral, du port de la Nouvelle-Orléans, vient d'être livré à la publicité, il démontre une augmentation des importations de plus de \$2,000,000 en comparaison avec l'année précédente pendant le mois de décembre et une diminution de \$1,500,000 dans les exportations pendant le même mois. Les importations ont été évaluées à \$6,030,707, et les exportations à \$20,580,716.

Bateaux à vapeurs, pionniers de 1916.

Avec une forte cargaison, et 150 voyageurs, le bateau "Col. Conway", de la Chicago-Gulf Transportation Company, quittera Chicago, le 1er mars pour la Nouvelle-Orléans. C'est le premier bateau de la nouvelle ligne qui sera établie entre Chicago et la Nouvelle-Orléans, qui arrivera dans notre port. Cette nouvelle a été annoncée à l'Association de Commerce par M. W. A. Bertman, gérant-général de la ligne qui a été nommée "the all-water route." D'ici au printemps la flotte comprendra 10 vapeurs qui feront des voyages réguliers entre Chicago et notre ville.

Au bénéfice d'une église.

Le Euchre Club de la paroisse St. Antoine, fait des préparatifs pour une partie de cartes qui aura lieu le vendredi, 28 janvier, au coin Canal et Olympe, au bénéfice du fonds de secours, afin d'aider à payer la dette contractée par la paroisse St. Antoine, pour la construction d'une chapelle.

Le Juge Foster est souffrant.

Le juge Rufus Foster, de la Cour Fédérale de District est alité, souffrant d'une attaque de la grippe. On croit qu'il pourra reprendre ses travaux dans quelques jours.

Policiers en disgrâce.

L'agent de police Harry Kearney, du septième precinct, a été rayé des cadres du service de la police pour inconduite, hier matin par le surintendant Reynolds. Il paraît que Kearney avait arrêté sans motif un individu qui accompagnait une jeune fille, et l'avait relâché après l'avoir insulté. Le policier Oscar LeBlanc, accusé de négligence, a été suspendu de ses fonctions pour dix jours.

Règlements de la t. s. f. maritime.

Le département de la trésorerie a émis un ordre révoquant tout permis aux navires marchands des pays belligérants de tenir prêts leurs appareils radiographiques, lorsqu'ils entrent un port Américain. Désormais ils devront débrayer de l'appareil les antennes et autres installations. Les instruments de transmission seront scellés par un officier naval, et ne seront descellés que sur permis du collecteur du port, au moment du départ du navire.

Officiers de l'Ordre des "Eagles".

A une assemblée du New Orleans Aerie No. 70, de l'Ordre Fraternel des Eagles, il a été décidé ce soir, à 8 heures au Hall des Woodmen of The World, les nouveaux officiers prendront leurs sièges, et plus tard le banquet annuel aura lieu. Les nouveaux officiers sont MM. A. J. Buja, président; Frank W. Gelder, vice-président; Charles Schneider, aumônier; Capitaine John J. Baltz, trésorier; James C. Vorhoff, secrétaire; Louis Morgan, garde de l'intérieur; W. H. Person, garde de l'extérieur; conseil d'administration, Eugène Jacobs, F. J. Barthie, Al Blumstein; Dr. Frank A. Gomila, médecin; George E. Rigger, conducteur.

Accusé de recel de marchandises.

L. Lewis et Richard Williams, nègres, se voyant dépourvus d'argent, s'emparèrent de deux peaux de bœuf qui étaient dans un camion, à l'intersection Levée et Dumaine, qu'ils vendirent à Marks Steinburg, 503 Decatur, pour 6 dollars. Les noirs furent déçus et une accusation fut déposée contre Steinburg pour recel de marchandises, avec connaissance de cause. Les peaux valaient 16 dollars.

UN ETRANGER DEVALISE.

La femme est retrouvée, mais non pas l'argent.

Francisco Godia, étranger, descendu au No. 735 rue Iberville, s'est plaint à la police d'avoir été drogué et dévalisé par une femme qui lui a enlevé 910 dollars. Une enquête a eu pour résultat l'arrestation d'une nommée Emma Montane, contre laquelle une accusation a été déposée non seulement pour vol, mais pour demeurer en dehors du district réservé. Un nommé George Fox, qui se dit être de San Francisco, qui se trouvait en compagnie d'Emma, a été arrêté et mis à l'amende de 20 dollars, ou 30 jours de prison, comme suspect. Fox et Emma ont été appréhendés dans un chambre au No. 805 rue St. Charles. Godia prétend que souffrant d'un mal de tête, Emma lui aurait servi une tasse de café, et qu'il s'était immédiatement endormi d'un profond sommeil. A son réveil, la femme, et l'argent qu'il avait dans la poche de son pantalon, avaient disparu.

UN MOIS APRES.

Nègre portant un nom irlandais fait arrêter celui qui l'avait volé.

Adam Maloney, couleur, 1556 Nord Rochambeau, jouait aux dés, le 15 décembre 1915, avec plusieurs nègres, dans l'établissement de Charlie Jones, nègre, au Petit Bois. Se voyant gagnant 26 dollars, Maloney abandonna la partie, et quitta l'établissement vers minuit. Maloney se dirigeait à grandes enjambées vers sa demeure, lorsque soudain, Charlie Jones, le revoyant au poing, sortit d'une baie, et ordonna à Maloney de jeter à terre les 26 dollars, et de dévaliser. Maloney obéit. Hier soir à 7 heures, Maloney ayant aperçu Jones au coin Girod et Dryades, le fit arrêter par un policier. Jones est sous les verrous, et aura à comparaître devant la deuxième cour criminelle de cité.

GRAVE ACCIDENT.

Mme Madi grièvement blessée par un tramway.

Mme Rosie Madi, 55 ans, demeurant au coin de l'avenue St-Maurice et Villoré, traversait hier après-midi, la chaussée à l'intersection Chartres et avenue St-Maurice, avec un enfant dans ses bras, lorsqu'elle fut renversée par un tramway de la ligne Dauphine. Mme Madi eut le crâne fracturé, une côte brisée, et fut transportée inconsciente à l'Hôpital de la Charité. Son état inspire des craintes. L'enfant n'a été que légèrement contusionné.

Il a promis de ne pas se suicider.

A 3 heures hier après midi George Larouque, 42 ans, 422 Nashville, s'est réveillé après une copieuse libation; encore abasourdi, il s'est emparé d'un canif, et a tenté de se suicider en se taillant la gorge. Il s'est fait une légère blessure. Mme Larouque a demandé à la police de ne pas arrêter son mari, et elle a promis de le surveiller attentivement. Larouque a donné sa parole d'honneur, de ne jamais essayer de nouveau de se suicider.

Bonnes captures.

Geo. Johnson, 21 ans, 517 Berlin, et Robert Sullivan, 22 ans, 414 St. Charles, voleurs notoires, ont été arrêtés hier après midi au coin Valence et Tchoupitoulas. On croit qu'ils sont impliqués dans plusieurs vols récents. Sullivan a purgé une sentence au pénitencier d'Etat, comme pick-pocket.

AU CHAMP DE COURSE.

Résultats de la Journée du 13 Janvier à la Nouvelle-Orléans.

Les gagnants: Mico Girl, The Spirit, Mars Cassidy, Grumpy, Brian Boru, Rustling Brass—Nombreuse assistance malgré le froid.

L'avant-coureur de la vague froide s'est fait sentir, hier, causant une baisse considérable de la température, mais n'a pas empêché les fervents du sport de se rendre en foule aux Fair Grounds.

Toujours, les conditions atmosphériques ont tant soit peu dérangé l'équilibre des suivants de la forme, car Mico Girl et Mars Cassidy furent les seuls préférés qui aient gagné, respectivement, la première et la troisième course. Plusieurs éliminations furent occasionnées par le mauvais état de la piste à la suite du temps pluvieux de la veille. En conséquence des entrants furent réduits, quatre seulement se présentant au lancer de la course principale.

Le résumé: Première Course—2 ans—3 Furlongs—Mico Girl, 1er; Wishful, 2d; Eden Park, 3e. Deuxième Course—3 ans et au-dessus—6 Furlongs—The Spirit, 1er; Harbard, 2d; Zin Del, 3e. Troisième Course—3 ans et au-dessus—6 Furlongs—Mars Cassidy, 1er; Lucky R, 2d; Fair Helen, 3e. Quatrième Course—3 ans et au-dessus—1 Mile—Grumpy, 1er; Dr. Larrick, 2d; Goldenest Boy, 3e. Cinquième Course—4 ans et au-dessus—1 1/4 Mile—Brian Boru, 1er; Laird O'Kirkcaldy, 2d; Shrewsbury, 3e. Sixième Course—4 ans et au-dessus—1 1/4 Mile—Rustling Brass, 1er; Counterpart, 2d; Gerrard, 3e.

ENTREES DE CE JOUR.

Première Course—3 Furlongs—2 ans—Nepera, 115; Yellow Eddy, 115; Kowaga, 115; Conowingo, 115; Miss Represented, 115; So Eze, 115; Redline Stories, 115; Real Ruby, 115. Deuxième Course—4 Furlongs—3 ans—Sangle Goshaws, 102; Molly Teach, 107; Ray Newman, 107; Increase, 107; Tatum, 107; Politician, 109; Brushwood Boy, 109; Tito, 109; Ellen Smyth, 109; Tallegrand, 109; Watch Your Step, 111; Insurgent, 111; Narmar, 111; Trend, 112; Falls City, 114. Troisième Course—5 1/2 Furlongs—3 ans et au-dessus—Einkule, 112; St. Leo, 105; Servia, 105; Mater, 110; Blue Wing, 113; Lelaiba, 105; Short Ballot, 102; Theresa McStack, 100; Dew Drop, 110; Blackhorn, 110; Daisy Mickle, 100; Lady London, 110; Weiga, 100; Mike Molten, 100; Ida Spivey, 108. Quatrième Course—3 1/2 Furlongs—3 ans et au-dessus—Eas Blane, 102; Linda Payne, 100; Woodstock, 105; Satus, 110; Ben's Brother, 110; Lady Rulle, 100; Dr. Kendall, 112; Viceroy, 112; Iva Kay, 113; Miss Fannie, 113; Carl, 112; Northlight, 115; Sir G. Joe, 112; Toddling, 117; Jim Bassy, 117. Cinquième Course—5 1/2 Furlongs—3 ans—Investment, 101; Goshtrapel, 101; Mary H., 104; Chivator, 104; Miss Aikin, 104; Good Concol, 100; Ilara, 110. Sixième Course—1 1/4 Mile—4 ans et au-dessus—Kneelie, 105; Dick Deadwood, 100; Mary Ann K., 107; Reno, 107; Orange, 100; Miss Thorpe, 110; Marston, 112. "Apprenti jockey".

TRAVAUX DU COMBODORE.

Première Course—So Eze, Miss Represented, entrée Cochran. Deuxième Course—Tito, Trend, Narmar. Troisième Course—Weiga, Lady London, Dew Drop.

COURSES! COURSES!

FAIR GROUNDS Messieurs \$2.00 Dames \$1.00 Tous les jours excepté le Dimanche 6 COURSES CHAQUE JOUR 6 Commencant à 2:15 Pas de mineurs admis

AMUSEMENTS

TULANE CE SOIR A 8:15

PRIX: Matinée, 2 1/2. Soirée, 50c à \$1.50. Soirée, 50c à \$2.00. HENRY W. SAVAGE présente EVERYWOMAN Son pèlerinage en quête de l'Amour. La Semaine Prochaine—Louis Mann dans "The Bubble".

Opheum

PHONE MAIN 223. PRIX: MATINEES, 2 1/2. SOIREE, 50c à \$1.50. LES QUATRE FRENCH MARY. ATTRACTIONS SPECIALES: THOMAS EGAN, TIGER RIDER, CHAS. E. EVANS & CO. CHIENS SAVANTS DE MEEHAN, WILLY MOHAR, LES FLEMING, TRAVEL WEEKLY.

Quatrième Course—Viceroy, Miss Fannie, Sir L. Joe. Cinquième Course—Iara, Chivator, Mary H. Sixième Course—Miss Thorpe, Mary Ann K. Reno.

Cambricoleur nègre emprisonné.

Joseph Caszar, alias Bartley, nègre, a été arrêté hier sous l'inculpation d'avoir dévalisé la demeure de M. William Cash, 2719 Général Taylor, le 14 janvier. La police fait des efforts pour retrouver les objets volés.

Collision de tramway et d'auto.

Une jitney-auto que pilotait Henry Herard, 2823 avenue Cleveland, et un tramway de la ligne avenue Peters, se sont rencontrés, au coin Julia et Baronne. Herard a eu les lèvres meurtries et a été contusionné aux jambes. Les noirs suivants qui se trouvaient dans la voiture ont été blessés: Toulo Morris et Ida Hill. Les dégâts à l'auto s'élevaient à 100 dollars.

Le feu.

De légères pertes ont été causées par un incendie qui a éclaté dans la maison No. 422 Magazine, appartenant à Alex. Cotton.

Un incendie qui a éclaté dans la maison à deux étages 1706 rue Berlin, appartenant à M. Nathan S. Stern, a causé des dégâts de 20 dollars.

Petite fille blessée.

A l'intersection des avenues St. Charles et Jackson, hier après midi, Mélanie Thames, 6 ans, 1829 avenue Jackson, a été heurtée par une jitney-auto pilotée par Eddie Johnson, couleur. L'enfant a été relevée souffrant d'une légère blessure, à l'occiput.

Accident à un nègre ivre.

En essayant de monter sur une goélette, mouillée dans le Vieux Bassin, au coin Promenade Carondelet, Ernest Togaud, nègre, en état d'ivresse, tomba dans le Bassin, et se fractura le crâne contre un poteau. Il fut transporté inconscient et grièvement blessé, à l'Hôpital de la Charité.

AVIS SPECIAL

BUROU DE LA "ST. CHARLES HOTEL COMPANY"—Nouvelle-Orléans, 7 janvier 1916.—L'élection annuelle de (5) cinq directeurs de cette corporation devant servir cette année, sera tenue au bureau de la compagnie, 405 Edifice Hennen, le LUNDI 17 janvier 1916, entre midi et deux heures. S. A. TRUFANT, 7 au 17 jan inc Secrétaire et Trésorier.

— Moi aussi, je vous aime bien, monsieur Robert... Mais à la grosse horloge de la cuisine, l'heure avait alors sonné, tout enroué. — Ah! il faut pourtant s'en aller quand on est si bien dans ce paradis... El dire que demain j'ai affaire à Grenoble par dessus les yeux... Je ne rentrerai qu'à la grande nuit... Quel chagrin! — A après-demain, voulez-vous, Régine? — Après-demain... quand vous voudrez... J'y suis toujours... — Et quand je vous vois arriver, je suis heureuse... très heureuse, avait-elle ajouté avec le jolif sourire qui devenait chaque jour plus rayonnant et plus tendre. De sorte que Régine se laissait aller, ce matin-là, à des langueurs, à des rêveries qui lui faisaient presque oublier le théâtre, l'art et Prémonval — lorsque Claudie: — Le facteur, petite mère, il y a une lettre recommandée aujourd'hui. Le postier ouvrait déjà son cahier oblong: — Si vous voulez signer... ici, madame. Très tranquillement, car elle savait de quoi il s'agissait et tous les mois elle recevait une lettre pareille à celle-ci, Régine mit sa signature dans le petit rectangle indiqué. Et elle ouvrit la lettre dans laquelle il y avait un chèque sur lequel ses yeux se portèrent d'abord. — C'est bizarre, murmura-t-elle.

Pourquoi m'envoie-t-il tant d'argent, cette fois? Avec une curiosité un peu inquiète, elle déplaça la lettre qui accompagnait l'envoi d'argent. — "Madame, lut-elle rapidement, j'ai le regret de vous informer que la somme ci-jointe, forme le reliquat de la provision déposée entre mes mains et qui ne sera pas renouvelée. "La personne qui vous servait ces mensualités, en accomplissant sans doute la volonté d'un mort, vient de mourir subitement elle-même." — Sa mère, la dernière qui restait à ma pauvre petite... la dernière où elle aurait pu trouver... non pas de l'affection... mais un peu de pitié. Et achevant anxieusement de lire: "Elle n'a pas eu le temps de prendre des dispositions testamentaires et les collatéraux auxquels revient sa fortune ne croient pas devoir continuer une libéralité..." — Mais qu'est-ce qu'il y a donc, petite mère? demandait la fillette. Ça te fait toujours plaisir quand tu reçois la lettre recommandée... et aujourd'hui, tu as l'air consternée... — Alors, viens donc me donner du courage, lui répondit Régine en l'attirant nerveusement dans ses bras. Et avec un regard d'ardente maternité: — Pauvre chérie, tu n'as plus que moi au monde... C'est fini, maintenant, les lettres recommandées. Il va falloir se tirer d'affaire comme on pourra. — Comme les autres.

— Eh bien s'écria-t-elle résolument, on s'en tirera quand même. Me voilà remise... — Pas déjà tant! — Si. Je suis forte... je me sens vaillante... Et puis tant mieux, ajoutait-elle, enlevée par un tumulte de souvenirs et de rancœurs qui lui faisaient oublier la curiosité dévorante de cette enfant aux yeux attentifs... — Tant mieux. Je ne leur devrais rien... tu ne leur devras rien... Tu ne seras qu'à moi... Le dernier lien est rompu. Me voilà affranchie... affranchie!... — Ah! chérie, comme je vais travailler pour toi de bon courage! — Tu raconteras ça à mon grand ami? — Pas un mot, Claudie... Je te défends! Et elle murmurait, toute révoltée. — C'est bien lui, le dernier à qui j'irais confier, pauvre cher... Il serait capable de croire que c'est une façon de solliciter... Je te défends, entends-tu bien. Elle avait peu à peu élevé la voix... Et du chemin une autre voix lui répondait joyeusement: — Que diable lui défends-tu, à cette cocotte? Elle a donc fait des sottises à sa mère? Elles se retrouveraient aussitôt! — Prémonval! — Bonjour mes enfants... La voilà bien, bien, l'agréable surprise. Je l'espérais du moins. — Oh! oui, tu peux dire que tu ar-

rives au moment psychologique, fit-elle sans pouvoir s'empêcher de sourire. Et pendant qu'il escaladait — un peu péniblement — le petit mur de pierres sèches. — Tu es donc libre, aujourd'hui? — Comme un rentier, ma chatte. J'ajoute pour ne pas l'induire en erreur, que c'est une simple façon de parler... — Nom d'un chien! quel beau temps! — Et que le grapillon est raide, ajouta Régine en riant. Claudie, va chercher... — La fine, oui, maman. — Ce qu'elle est intelligente, cette cocotte. Régine la rappela: — Et dis à Anna... Parce que tu déjeunes, je suppose bien. — J'avoue que le contraire m'étonnerait. — Dis-lui que nous avons Prémonval. — Qui arrive, les dents aiguës par les senteurs alpestres, si j'ose m'exprimer ainsi. (La fillette trottait déjà vers la cuisine. Et le vieux comédien: — Oui, ma petite Régine, saison finie. Ovation pour les hommes, fleurs pour les dames, rien dans les mains, pas grand chose dans les poches... C'est ainsi qu'on a dit adieu à Urriage et à ses eaux, plutôt malodorantes.

— Qu'avez-vous joué pour la clôture? — Le Fils de Giboyer. Et tu sais, Féraudy peut y aller, maintenant, je lui conseille plutôt de débiter dans un autre rôle. — Mais toi, tu es épatante... Du teint, de l'œil, du ressort... Allons, te voilà retapée. — Et prête à reprendre le collier, oui. — Alors, tu signes pour Toulon. J'arrive d'ailleurs en ambassade. Pleins pouvoirs... tout le tremblement. L'agence, comme de juste, touchera son tant pour cent, mais j'ai l'engagement dans ma poche. — Quand ça commence-t-il? — Mico... — Oh!... partir... comme ça... tout de suite... — Est-ce que... fil à la patte? — Non, non bien sûr... Mais j'aurais préféré... On m'assure qu'il fait si beau, ici, en septembre... Prémonval la regarda en clignant de l'œil. — Rassure-toi... je me suis douté. Et se versant soigneusement un second verre — ce qu'il appelait une reginglette — de la fine qu'Anna avait apportée: — Il va bien, monsieur le marquis? Comme si elle ne comprenait pas l'allusion du vieux bohème. Régine lui répondit très tranquillement: — M. de Poniilly? Il allait très bien, hier, dans l'après-midi. A continuer.